

Comment servir

L'ARTISTE

Les énergies immanentes de la race paraissent vouloir s'épanouir dans un réveil intellectuel. A beaucoup de signes on reconnaît ce travail souterrain où sourdit dans le silence la forme nouvelle du miracle de notre survivance spirituelle, après celui de notre survivance physique. Des veilleurs aux mains viriles nous ont secoués de l'engourdissement où nous avaient plongés des temps vagues et stagnants, et nous nous acheminons enfin vers cette princesse lointaine de la haute culture, entraînés par ce vrai chant du départ qu'ont sonné, les premiers et les seuls à le faire d'abord, le *Devoir* et l'*Action française*.

Il convient d'associer l'art à ces espérances littéraires. Sans lui, on ne peut empêcher qu'il y ait chez les hommes des parties incultes et barbares du goût et de la sensibilité.

La concurrence intense en favorisant l'excessive division du travail, a généralement produit cet effet d'éloigner même les élites, des affections et idées générales. Il y a déjà assez longtemps qu'Auguste Comte disait : « Craignons que l'esprit humain ne finisse par se perdre dans les travaux de détail. » Nous pensons que l'art est une de ces forces essentielles au lien social et qui, sagement hiérarchisées, tendent à refaire dans la catégorie de l'idéal, l'union des sensibilités que la lutte pour la vie porte à se dissocier. On a déjà voulu le définir abstraitement comme une altération des rapports.¹ Mais les idées générales sont des

¹ C'est Tainé dans sa *Philosophie de l'art*, je crois.

concepts qui éclatent sous les poussées individuelles de l'art. Au reste, c'est par son caractère éminemment social qu'il mérite d'attirer notre attention.

Il n'est pas un dogme : il ne propose pas de solution. Il se contente d'intensifier la vie sentimentale. Il fait partie de ces forces impondérables, exploitables, qui pathétisent l'existence de l'homme et peuvent faire entrer dans le monde une énergie nouvelle. Il y a ici plus qu'ailleurs peut-être, un élément obscur qui en fait la puissance. Le tragique de la destinée, l'impossibilité où nous sommes de la réduire en formules claires, l'inquiétude métaphysique où aboutissent nos démarches les plus sincères, le bonheur ou l'angoisse de vivre sur ce fond d'infini qui tourmente : en voilà assez pour s'expliquer que l'homme n'étant pas une équation algébrique, l'instinct, cette force mystérieuse qui agit secrètement en nous, peut seul en explorer certaines parties. L'art rend compte qu'il y a beaucoup plus de choses en l'être humain que n'en soupçonne l'intelligence. Il nous rapproche de ces réalités insondables aux mots, inexplicables à la raison pure. La musique surtout, qui semble le plus profond des arts parce que plus près de l'instinct, nous fait saisir que la parole est éloignée du domaine où celle-là exerce son action.¹ Prenons cet exemple de l'idée de patrie. Quand on en a donné aux hommes les raisons physiques et historiques, il reste un élément qu'on appelle la raison mystique et qui, d'autant plus irréductible qu'il est plus inexplicable, suscite et couronne les grands héros. Or il semble que la musique ait cette efficacité d'exprimer l'inexprimable et de l'intensifier.

Très facile à mettre en valeur, elle ne demande pas une longue initiation et sa technique n'est presque pas for-

¹ Je ne cherche pas à rabaisser les arts plastiques : mais je suis bien obligé de parler de l'art que je connais le mieux.

maliste. Le folklore prouve qu'elle traduit tous les modes et qu'elle est d'expression universelle, aristocratique et populaire. Elle interprète les cœurs les plus simples et les plus compliqués.

Notons tout de suite en conséquence, sa valeur comme document historique. C'est le miroir le plus fidèle de la vie quotidienne, des replis les plus secrets de l'âme. Elle nous met pour ainsi dire à bout portant des nuances variées de la personnalité humaine, des mœurs intérieures d'une époque. Elle ouvre largement, plus largement encore que la littérature, les avenues qui mènent à l'intimité d'un siècle. Voulez-vous savoir jusqu'à quel point le panthéisme a communiqué à une élite de Français son action dissolvante? Lisez sans doute Renan; mais nous osons dire que pour s'éclairer sur les ivresses fatalistes auxquelles aboutit une sensibilité trop éprise d'elle-même, il faut entendre Debussy qui en est l'incarnation vivante et nous en donne le contact direct.

Voulez-vous connaître qu'un grand courant mystique continué de solliciter et de polariser des âmes qu'illumine le surnaturel? Vous n'en douterez pas à l'audition des œuvres de Franck, qui est peut-être parmi les musiciens de l'âge moderne, le plus grand poète des choses divines, et qui, aux élans irrésistibles de l'être vers l'immortalité de ses destinées, aux désirs inassouvis des biens célestes, a prêté la chaude sérénité de sa voix pure, dégagée des liens de la terre. Comment s'expliquer l'extraordinaire développement de l'Allemagne moderne, si l'on n'étudie que son histoire politique? Qui pourrait soupçonner dans les agitations de la Réforme et les intrigues de cour à quoi se résume la physionomie extérieure de cette nation pendant trois siècles, les réserves intactes d'une grande énergie qui s'est subitement épanouie dans l'Allemagne impé-

rialiste? Ces énergies sont-elles nées spontanément et y a-t-il solution de continuité dans le développement du peuple allemand? Là-dessus, seuls ses musiciens peuvent nous renseigner et nous faire pressentir la vitalité débordante qui n'a jamais cessé de soutenir les classes moyennes. Bach et les autres ne chantaient avec cette magnificence que parce qu'autour d'eux, malgré tout, on avait la confiance et l'espoir robustes. On pourrait multiplier les exemples qui font de l'art une mine inépuisable pour l'historien.

Mais à tous ces motifs d'intérêt général, il faut en ajouter un autre d'ordre particulier pour nous Canadiens français.

Dans le monde anglo-saxon qui nous entoure, ce n'est pas tant un idéal différent du nôtre dont nous serons exposés à subir l'attrait qu'un matérialisme avilissant qui nous laisse indifférents ou hostiles à l'art. Celui-ci nous rendra le grand service de nous faire prendre conscience de nous-mêmes. En accentuant les différences et les supériorités que nous en tirerons, nous tiendrons le germe de notre autonomie par rapport au milieu ambiant, nous fortifierons nos raisons de nous différencier, de nous développer dans le sens propre à nos qualités de race.

Quelles sont les conditions dans lesquelles devront se former nos artistes? Allons tout de suite aux morales, qui dominent les autres. Voici de quelle façon Taine motive la transcendance des plus grands génies: « Il y a des hommes qui dans les arts et dans les lettres se sont élevés au-dessus des autres, tellement au-dessus qu'ils semblent d'une race à part. Ni la science profonde, ni la possession complète de toutes les ressources de l'art, ni la fécondité de l'imagination, ni l'originalité de l'esprit n'ont suffi à leur donner cette place. Ils ont eu tout cela: mais cela

est secondaire. Ce qui les a portés à ce rang, c'est leur âme, une âme de dieu tombé, tout entière soulevée par un effort irrésistible vers un monde disproportionné au nôtre, toujours combattante et souffrante, toujours en travail, en tempête, et qui, incapable de s'assouvir comme de s'abattre, s'emploie solitairement à dresser devant les hommes, des colosses aussi effrénés, aussi forts, aussi douloureusement sublimes que son impuissant et insatiable désir. » On me permettra de transcrire immédiatement cette page de Bourget¹ qui éclaire et précise le texte de Taine : « C'est une question de savoir si cet esprit cosmopolite, dont le progrès va s'accéléralant sous la pression de tant de causes, est aussi profitable qu'il est dangereux. Le moraliste qui considère la société comme une usine à produire des hommes, est obligé de reconnaître que les nations perdent beaucoup plus qu'elles ne gagnent à se mêler les unes aux autres, et que les races surtout perdent beaucoup plus qu'elles ne gagnent à quitter le coin de terre natale où elles ont grandi. Ce que nous pouvons appeler proprement une famille, au vieux et beau sens du mot, a toujours été constitué, au moins dans notre Occident, par une longue vie héréditaire sur un même coin du sol. Pour que la plante humaine croisse solide, et capable de porter des rejets plus solides encore, il est nécessaire qu'elle absorbe en elle, par un travail puissant, quotidien et obscur, toute la sève physique et morale d'un endroit unique. Il faut qu'un climat passe dans notre sang, avec sa poésie ou douce ou sauvage, avec les vertus qu'engendre et qu'entretient un effort continu contre une même somme de mêmes difficultés... Qu'on réfléchisse seulement, pour en apercevoir la portée, aux conditions de naissance des œuvres d'art. Presque toujours un grand écrivain ou un

¹ *Essais de psychologie contemporaine*, p. 305.

grand peintre. [on peut ajouter sans scrupule un grand compositeur] a poussé sur une place natale, à laquelle il revient lorsqu'il veut donner à son idéal une saveur de vie profonde, et les œuvres de ceux à qui ce sol a manqué, manquent souvent de cette saveur et de cette profondeur. Les Grecs et les Italiens n'ont offert le spectacle de leur incomparable fécondité qu'en raison même de l'abondance des petites patries et des cités étroites. L'homme est un être d'habitude qui n'est vraiment créateur qu'à la condition d'accumuler en lui une longue succession d'efforts identiques, et c'est pour cela que les fortes races ont toujours eu des commencements monotones, des mœurs étroites, un respect superstitieux de la tradition, une défiance rigoureuse de la nouveauté. » Qu'est-ce à dire, et que prouvent surtout ces copieuses citations ? Qu'il y a un élément sentimental dans le génie, ce quelque chose que Pascal appelle les raisons du cœur, qu'on ne sait pas, qu'on ne raisonne pas.

Or l'idée de Dieu et l'idée de patrie ne sont-elles pas comme un foyer central d'où émanent toute la chaleur et toute la fécondité de l'existence humaine ? Ne sont-elles pas les réalités sentimentales les plus précieuses, génératrices de supériorité, au point qu'elles semblent la loi suprême de notre prospérité dans l'ordre matériel comme dans l'ordre spirituel ? Nous le croyons, pour notre part. Aussi faut-il louer sans réserve ceux qui, dans une grande clairvoyance, essaient de fonder ou de ranimer le sentiment patriotique, même comme ayant une fonction générale dans l'économie de notre vie intellectuelle. Les temps où ces idées s'affaiblissent sont funestes au talent. L'homme n'est pas une abstraction. Il s'appuie sur quelque chose qui l'entoure, influences ethniques, souvenirs lointains ou

proches qui, activant les réactions de l'esprit et de la race, forment la substance principale de l'œuvre artistique.

Les germes éternels sont là. L'esprit le plus délié, le plus ingénieux n'aurait pas d'ampleur sans cette audace, ce mystérieux enthousiasme, cette hardiesse intuitive qui le fouettent, l'excitent, l'ébranlent, et secouent jusque dans l'arrière fond de l'être, ces idées mères de la création, cette passion de la vie, qui nous viennent des facultés émotives. La qualité d'une intelligence se juge donc, pour une grande partie, par la qualité de la sensibilité.

Dieu ! depuis six ans, avons-nous été assez insultés ? Que sous le poids de ces écrasements et compressions de l'âme nationale, un artiste ayant compris enfin la solidarité féconde des vivants et des morts, sans quoi l'homme n'est qu'une poussière qui se disperse aux quatre vents du ciel ; qu'enraciné pour s'être enrichi de passé historique, il ait vu l'outrage atteindre en lui, de génération en génération, toute la file des aïeux ; qu'on me dise s'il n'est pas devenu apte à sentir plus puissamment que le plus fin dilettante, et si l'émulation, l'ambition de venger le passé et même l'avenir ne l'auront pas soulevé aux étoiles. Disons donc que si l'art n'a pas de patrie, il est nécessaire que l'artiste en ait une.

Quant au catholicisme, nous croyons que, dans le domaine artistique comme dans les autres, étant constructeur, il est à sa place.

Cette contrainte, ce refoulement que l'on remarque dans les pays protestants, le catholicisme s'en est généralement gardé. Prenant l'homme tel qu'il est, avec ses besoins de beauté et d'harmonie, il ne leur a assigné que de les subordonner au bien social et à ses éternelles destinées. Qui s'en plaindrait ! car la théorie de l'art pour l'art, poussée à ses conséquences extrêmes, ne peut

aboutir qu'à un excès de civilisation qui lui-même ne peut conduire qu'aux pires catastrophes sociales. On n'a qu'à rappeler les effroyables mœurs du siècle des Borgia, des Tudor et des Médicis, pour comprendre que la barbarie n'est qu'à un pas d'un abus de civilisation. Parce que les sentiments, encore plus que les idées ne sont pas des attitudes passives de la volonté, et qu'à une certaine façon de penser ou de sentir, correspond nécessairement une certaine façon d'agir, ils ne peuvent pas rester en vase clos, ils sont une sommation impérieuse à l'action. Ils impliquent un sens de la vie pratique. Le catholicisme n'empêche l'essor ni des sentiments ni des idées esthétiques : il les endigue, les canalise et discipline leur force d'éruption.

Le Latin surtout, avec son feu intellectuel, met une implacable logique à réaliser son rêve et sa passion de conclure en fait un apôtre merveilleux de toutes les expériences humaines. On ne demande pas aux artistes des sujets moraux, religieux ou patriotiques : on leur demande seulement de respecter dans leurs œuvres les tendances nobles de l'homme, sans raideur et sans étroitesse, de se placer à cette hauteur de vue qui les éclaire sur les conséquences sociales d'un art trop libre. Toutes ces piétés héréditaires les maintiendront au-dessus de l'idolâtrie du moi. Trop aimer la gloire, les honneurs, l'argent, sont choses impatientantes qui écartent l'artiste de son rêve.

Constatons la chétivité, l'intempérance et l'infatuation d'un esprit délesté de toute tradition.

* * *

Ces conditions morales étant remplies, quelles autres sont nécessaires à la promotion de l'art chez nous ? D'abord et avant tout, donner à une élite le moyen de se

former à la technique de son art par un séjour prolongé à Paris. Ne nous inquiétons pas trop encore de diffuser les biens esthétiques dans la foule. Sans doute, il serait excellent que l'on enseignât les rudiments de l'art dans les milieux scolaires.¹ Toutefois, même en Europe, le peuple reste ignorant dans l'ensemble des choses artistiques.

Qui doit-on envoyer ? Des sculpteurs, des peintres, des architectes naturellement. De ce côté, il n'y a pas d'erreur possible. Mais en musique, les activités qu'elle suscite étant multiples et variées compliquent la situation et prêtent à des confusions funestes. Parmi ces activités les unes, plus brillantes, accaparent toute notre attention ; les autres, essentielles, sont reléguées au dernier plan de nos préoccupations artistiques. Car le point le plus extraordinaire de notre infériorité, c'est la faveur accordée aux interprètes et le mépris ou l'indifférence où sont noyés nos compositeurs. C'est la vogue inqualifiable dont le virtuose jouit sans discussion au détriment du compositeur. Il n'y a pas un jeune ténor ou une jeune soprano qui n'ait son cercle d'adorateurs fidèles et de claqueurs enragés. On dit qu'il y a des chapelles littéraires ! Dieu ! si on connaissait la férocité des cénacles du chant. On devra s'aviser que l'œuvre musicale est au chanteur ce que Racine est à Sarah Bernhardt. Bach fut vraiment en Allemagne, l'armature, le fondement de ces grandes écoles de symphonistes qui firent monter ce pays au zénith de l'art. La France d'aujourd'hui doit à Franck la place

¹ A ce sujet, on a le droit d'être étonné que le solfège ne soit pas au programme de la commission scolaire de Montréal. Il y a dans notre ville au moins un bon millier de gens qui y vivent en partie, ou complètement de la musique. Dans nos églises particulièrement, nous manquons absolument de lecteurs, et il y a là un débouché assez rémunérateur pour les modestes salariés.

unique qu'elle occupe maintenant. Dieu me garde d'insulter au talent d'une Albani ou de quelques autres. Mais je me demande consciencieusement ce qu'ils ont fait d'autre pour leur pays que d'en recevoir des lauriers. A mon avis, un Guillaume Couture, encore que son humeur farouche et son excessive probité artistique l'aient fait se confiner dans un silence méprisant, a mérité de la patrie canadienne mieux que tous les virtuoses; car il l'a servie *au dedans*.

Parmi les vivants, j'en connais quelques-uns qui sont supérieurement doués pour la composition, doués d'un maître talent, dignes de figurer à une place honorable même à Paris et à qui il faudrait l'organe protecteur de quelque mécène ou de quelque pouvoir public conscient. Or, les uns et les autres agonisent dans les sphères déprimantes de l'enseignement, s'encroûtent ou s'enlisent définitivement. Et pendant que s'organise le commerce des concerts (je ne parle pas des bons évidemment), que l'on dépense en vulgaires platitudes de quoi faire vivre mille Beethoven, le talent, le vrai talent pourrit dans l'isolement un peu fier où le vrai mérite se condamne volontiers et finit par douter de lui-même. Le prix d'Europe lui-même, espoir suprême, exclut le compositeur.¹

¹ En mai 1915, nous donnâmes une soirée, bénéfiques applicables à une bourse de voyage à Paris pour un jeune Canadien connu comme excellent compositeur. Or, nous devons à la vérité de dire que c'est généralement (à de très rares exceptions près) dans les milieux dits autonomistes, régionalistes, indigénistes, nationalistes (on voit si notre langue s'enrichit), que nous rencontrâmes les plus actives sympathies. Les autres, les exotiques, nous répondaient : « Tout pour la guerre », et signaient, bravement. Il s'organisa par la suite une société lyrique dont l'idée foncière du directeur était d'appliquer les recettes des soirées soit à un conservatoire gratuit, soit à des bourses Paris, et là encore s'accrochèrent la sympathie et l'antipathie plus haut énoncées. Après quelques années de concurrence... loyale, le dégoût des intrigues et des bassesses du milieu théâtral en a éloigné à jamais ceux que la foire à l'empoigne et le crépage de chignon avaient laissés à peu près vivants. D'ailleurs, nous nous aperçûmes que nous étions asser-

Supposons pour un instant que nous avons affaire à un ministre féru de culture. Nous lui dirions : N'improvisez pas : faites un plan d'ensemble. D'abord, envoyez vos jeunes gens étudier à Paris sans qu'ils brisent tout contact avec les choses de leur pays. Paris est un centre d'attraction esthétique très séduisant. Empêchez-les de se déraciner. Faut-il exiger d'eux des études historiques que nous n'en serions pas surpris. Vous en avez certainement le droit. Pour qu'ils ne se tournent en dilettantes, il est excellent qu'ils sachent de qui ils sont les fils. Leurs études terminées, ne les laissez pas vous échapper au gré de leur fantaisie. Offrez-leur une place dans un conservatoire gratuit, que vous fonderiez à mesure que vos jeunes gens vous reviendraient de l'étranger. Voilà l'engrenage parfait qui ne déclasse personne, et qui, sans heurt, sans secousse, nous donnerait en dix ans l'élite nécessaire, avec le noyau que nous avons présentement.

Insistons sur ceci qu'il nous faut une élite bien à nous, nationale pour tout dire. Des incidents désagréables viennent tous les jours confirmer cette nécessité. Nous savons que c'est un point délicat et qu'il ne faut pas envenimer des débats dangereux. Mais nous osons dire que cette hargne anticanadienne dont il est douloureux que des Français nous donnent le spectacle, en se prolongeant, nous rendrait totalement injustes envers la France qui reste la source inépuisable de toute notre supériorité intellectuelle et esthétique. Ces manques de tact seront

vis au goût du public et qu'il fallait lui donner de l'eau claire. Une contagion de lyrisme et de cabotinage gagna une partie de nos jeunes débutants. Il fallut encore jeter un beau rêve à la mer. Cette parenthèse veut aussi prouver que l'inertie nationaliste ou indigéniste (voir plus haut) est une grande innocente à côté des autres inerties.

rendus impossibles par la formation de professeurs, d'artistes de chez nous.

Nos artistes ont-ils bien servi jusqu'à présent la cause qu'ils avaient embrassée? Nous croyons que oui. Nous avons eu généralement de vraies vocations artistiques. Un certain courage n'est pas de trop en notre pays, pour affronter une carrière peu rémunératrice et un peu méprisée comme telle. A part les discussions écolâtres, entre l'esprit académique des aînés d'une part, révolutionnaire des jeunes d'autre part, qui font d'eux des frères ennemis, ils ont été et sont encore généralement de laborieux initiateurs, de consciencieux propagateurs de bon et bel art. On ne peut songer sans émotion aux vides tragiques qui se sont faits autour de quelques-uns d'entre eux. Ils s'étaient donné une tâche ingrate, plus fertile en désillusions que d'autres; ils ont lutté contre l'impossible. Ils ne furent pas toujours des sages: mais il n'en peut être autrement de gens qui sentent vivement et pour qui la vie est rarement une comédie.¹

Cette phalange où brillent quelques noms héroïques a rallumé des flambeaux qui s'éteignaient toujours. Nous ne les renions pas. Ils furent d'un autre temps, mais nous donnerons le même spectacle à ceux qui viendront après nous. Ceux d'aujourd'hui se plaignent quelquefois assez violemment que nos bourgeois soient plus épais qu'ailleurs. Mais malgré ces gros mots, ils n'en cherchent pas moins honnêtement à les civiliser. Ils ne veulent pas les étonner par le paradoxe d'une vie de bohème, mais par une dignité professionnelle, par un souci de probité artistique qui leur en imposent.

¹ Il est peut-être inélégant de parler ainsi de sa famille artistique: mais c'est là de l'histoire impersonnelle.

On les accuse quelquefois d'être des parasites et souvent des corrupteurs. C'est une légende exotique qui s'appuie sur le succès scandaleux et vulgaire des pitres et cabotins que la démocratie se donne pour idoles. Les vrais, les grands artistes, les sincères, aiment et veulent le sérieux de la vie. Ils en connaissent le poids comme tout le monde et ne s'en plaignent ni ne s'en étonnent.

Ils demandent qu'on les reconnaisse comme des valeurs sociales et qu'on leur donne, dans la nation, la place qui leur convient, non comme amuseurs mais comme éducateurs.

Ils voudraient que ces paroles d'un personnage de Bourget fussent dans tous les cœurs : « N'ayons pas peur de la beauté, n'ayons peur que de nos péchés ».

Arthur LAURENDEAU.

Mille abonnés nouveaux

Nous rappelons que le prix de notre abonnement, pour faire face aux difficultés actuelles, devrait être fortement élevé. Comme nous ne voulons pas recourir à ce moyen, pour le moment du moins, nous demandons à nos amis de nous trouver mille abonnés nouveaux ce qui sera un autre moyen d'équilibrer notre budget. Que chacun veuille bien y mettre la main, et nous aurons rapidement ce millier d'abonnés nouveaux.

Que l'on veuille bien aussi régler les arrérages, encore beaucoup trop nombreux, et ne pas nous obliger à d'inutiles frais de recouvrement. Ceux-ci ont bientôt fait de manger dix, quinze ou vingt pour cent d'un abonnement déjà inférieur à ce qu'il devrait être. On voudra nous épargner ces dépenses qui ne bénéficient à personne.

Et que chacun se demande aussitôt : Suis-je en retard ? Un bon moyen de se faire pardonner son retard, c'est de joindre à ses arrérages le prix d'un ou plusieurs abonnements nouveaux.

MARGUERITE BOURGEOYS

L'on vient de fêter son troisième centenaire. A tous égards elle le méritait. L'un de ses premiers biographes l'a dit naïvement : elle a été « un des plus beaux ornements de cette colonie ».

Elle appartient à l'histoire de Ville-Marie, à cette histoire unique qui commence un jour de février 1641, par une messe de M. Olier, à l'autel de la Sainte Vierge, en la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Là, dans ce décor choisi par eux, s'étaient donné rendez-vous, auprès du fondateur de Saint-Sulpice, quelques Français de foi magnifique qui voulaient cette chose : bâtir dans le Nouveau-Monde une cité à Marie.

Marguerite Bourgeoys fut bientôt de ce grand dessein. La jeune fille champenoise vint ici en 1653. Elle fut de la deuxième recrue de Ville-Marie, de celle qui acceptait le poste où, depuis dix ans, l'on ne tenait plus que par miracle. De bonne heure Marguerite a fait voir son penchant aux décisions magnanimes. Elle a vingt ans quand elle entre au Carmel. Mais le cloître qui va bien à son goût d'immolation, ne va pas à sa nature ardente, avide de grand air. Elle attend l'heure de la Providence qui, un jour, met sur son chemin un chevalier de la Nouvelle-France : Paul Chomedey de Maisonneuve. Elle entend parler d'un pays où il n'y a qu'à travailler et à souffrir, où les tâches sont plus grandes que les courages humains, où il faut des femmes pour soigner les héros qui tombent, des éducatrices pour les enfants qui vont venir. Marguerite n'en veut pas plus long : son avenir est décidé ; là-bas, elle

ira prendre sa place aux côtés de Jeanne Mance, l'hospitalière; elle sera la première maîtresse d'école de Ville-Marie.

Tout à l'heure, en fermant l'histoire de sa vie, j'ai cherché un mot qui qualifie justement son œuvre. Et j'écris que ce fut une entreprise de haute éducation populaire et de belle vaillance surnaturelle.

* * *

Nos fondateurs nous apparaissent grands, non seulement par le labeur qu'ils mettent dans leur œuvre, labeur effrayant, mais aussi et peut-être plus, par les lointaines visées qu'ils y enferment. Parce qu'ils travaillent pour un long avenir, tous les jours ils apprennent à se dépasser. Ces hommes et ces femmes d'autrefois savent bel et bien qu'ils fondent un pays et une race. De ce haut devoir ils acceptent pleinement les conséquences, et la race qu'ils fondent, ils la veulent noble, loyale et pure, à la mesure de ses origines.

Voulez-vous savoir pourquoi Marguerite se prodigue, avec tout son zèle, auprès des « filles du roi » que les vaisseaux nous amènent? Ces pauvres orphelines qui tombent ici bien dépaysées, bien éplorées, ont besoin de consolation et plus encore de protection. Marguerite les héberge chez elle; elle se constitue leur gardienne; elle initie les pauvres petites à leur prochaine existence. A Ville-Marie, c'est à l'école de Marguerite Bourgeoys que les « filles du roi » apprennent à coudre, à couper, à faire du pain, à être de bonnes ménagères, à devenir les aïeules au cœur d'or et à la trempe de fer. Leur gardienne ne se sépare d'elles qu'au jour du mariage que souvent elle préside. Au bas des actes datés du « Parloir de la Congrégation », on peut lire encore la signature nette et fine de Marguerite Bourgeoys qui a

suivi jusque-là ses protégées. Et pourquoi cette vigilance dévouée et ce noviciat de travail et de vaillance ? Marguerite nous a confié elle-même qu'elle faisait ainsi et qu'elle s'y sentait obligée « à cause que c'était pour former des familles ». Entendez que, dans la cité de la Vierge, les femmes ont pour obligation de porter au front un visible sceau d'honneur et que la vertu ne saurait être trop grande aux aïeules d'une race française.

Ces vues ne quittent pas Marguerite Bourgeoys quand elle inaugure sa mission auprès des enfants de Ville-Marie. Toujours elle voit en ceux qui vont grandir, ceux qui vont devenir les ancêtres d'un peuple, les pères de cette Nouvelle-France célébrée par les missionnaires comme « le chemin le plus court pour aller au ciel ». Qu'elle eut cette parfaite et claire conscience de son rôle, le Père Charlevoix, qui devait savoir, ne nous permet pas d'en douter. « Lorsqu'elle conduisait en classe ses petites élèves, et s'essayait à former leur esprit et leur cœur, a rendu témoignage l'historien, elle voyait en elles non seulement des enfants à instruire, mais encore les générations futures. Son but était de préparer de bonnes familles chrétiennes, et, par là, une société vraiment chrétienne et finalement un grand pays chrétien ».

Ces hautes visées ne dépouillent point Marguerite de son grand sens réaliste. Pour adapter à son nouveau pays l'institut qu'elle va fonder, elle ne craint pas d'innover. C'est alors la tradition que les congrégations cloîtrées s'adonnent seules aux œuvres d'enseignement. En un pays pauvre comme la Nouvelle-France, Marguerite a compris qu'il faut autre chose. Des religieuses en clôture peuvent s'établir dans les villes. Il y a déjà les Ursulines qui élèvent dans les belles manières chrétiennes et françaises, les jeunes filles du Canada. Mais de telles religieuses ne sau-

raient se porter sur tous les points; il en faut d'autres qui aient le pied libre des missionnaires, qui puissent se soumettre aux exigences des petites missions où, loin de trouver un cloître, elles trouveront à peine un logis. Marguerite Bourgeoys veut, au surplus, que faite pour le petit peuple, la Congrégation en demeure tout près, qu'elle s'y recrute, qu'elle soit ouverte aux filles les plus pauvres, que pour personne n'existe l'obligation de payer une dot. Ses vues finissent par triompher devant l'autorité religieuse. Et voici qu'un jour, dans cette atmosphère de Ville-Marie où naissent d'eux-mêmes les beaux projets audacieux, des femmes sans ressources acceptèrent cette mission d'aller, par les côtes de la Nouvelle-France, tenir les petites écoles, pour l'amour du peuple et de Dieu.

* * *

Je ne sais si nous apprécions, comme il convient, la vaillance de ces douces femmes aujourd'hui perdues parmi les anonymes de notre histoire, mais qui jadis ont contribué, pour leur part, à la naissance des héros. L'œuvre qu'elles acceptent en est une qui va exiger la grande mesure du courage. A Ville-Marie, la première école de la Congrégation s'ouvre dans une étable de pierre, étable, nous rapporte la fondatrice, qui « avait servi de colombier et de loge pour les bêtes... Il y avait un grenier au-dessus, où il fallait monter avec une échelle par dehors, pour s'y coucher ». Celles qui vont dans les côtes, sont-elles mieux logées? La vieille chronique vient nous dire que, dans les premières missions de ce temps-là, les Sœurs n'ont ni lits, ni draps, ni matelas. Quand Sœur Anne et Sœur Barbier partent à pied de Ville-Marie, pour aller fonder, en face de Québec, la petite école de l'Isle d'Orléans, elles emportent dans leurs mains, un petit paquet de linge et une seule couverture.

Que leur importe ! Pour accepter ce dénûment et se jeter « à l'apostolique », dans ces courses hardies, les petites religieuses de la Nouvelle-France n'ont qu'à lever les yeux vers Marguerite, leur fondatrice et la première dans la vailance. Le jour où il faut partir pour solliciter en France des lettres royales en faveur de la communauté, n'ont-elles point vu l'intrépide femme prendre la mer, seule de son sexe, n'ayant que dix sols dans sa bourse ? Plus tard, en l'année 1689, dans la capitale de la Nouvelle-France, un danger menace tout à coup l'institut. Marguerite n'hésite pas ; elle prend son bâton de pèlerine. Et vers la fin d'avril de cette année 1689, le long des côtes de cent quatre-vingts milles qui vont de Montréal à Québec, nos ancêtres voient passer, marchant dans la neige et dans la boue, le soir sollicitant un gîte aux maisons de la route, une vieille femme de soixante-neuf ans, qui s'appelait Marguerite Bourgeoys.

Ce sont là les grandes hardiesses, les beaux coups glorieux du dévouement. Il faudrait voir l'héroïsme obscur, les sacrifices cachés consentis chaque jour pour les petites écoles de la Nouvelle-France. L'ardeur de leur charité a rendu ces femmes très fières. Leurs écoles, elles ont résolu de les tenir gratuitement. Aux pauvres colons déjà trop chargés de travaux et de soucis, elles ne demanderont rien, pas même leur subsistance qu'elles ne veulent devoir qu'à leurs mains. Elles font donc la classe tout le jour ; le soir, la nuit, une lumière reste tard à leur fenêtre : elles travaillent pour vivre. « Nuit et jour, nous disent les *Annales de l'Hôtel-Dieu*, ces dignes fondatrices de la Congrégation étaient occupées à coudre, à couper des vêtements pour les femmes aussi bien que pour les sauvages, sans compter le travail de l'école ». Parfois il y a même, dans leur vie, des actes, des élans d'un enthousiasme audacieux, qui se défendent à peine des couleurs de la légende. Ainsi

arrivera-t-il, pendant les jours où tout Ville-Marie, remué comme aux âges de foi, entreprendra la construction de Notre-Dame de Bon-Secours. Le soir, après leurs classes finies, on voit passer les Sœurs, Marguerite à leur tête, qui s'en vont, allègres, vers le chantier servir les maçons et réchauffer l'entrain général.

De tels traits font mieux que compléter ce tableau de vaillance féminine; ils révèlent le grand air qu'on devait respirer dans les écoles de la Nouvelle-France et ce qu'autour de leurs murs elles devaient exhaler. Nous devinons, en tout cas, de quoi les âmes des enfants devaient être pétries par ces mains de femmes qui avaient remué des pierres et du mortier d'église, qui gagnaient fièrement leur vie, comme aux temps apostoliques. Et s'il y eut dans notre jeune histoire, la beauté de cette heure où toutes les âmes se tinrent dans l'intimité de l'héroïsme, où, sous tous les fronts, s'entretenait l'habitude des résolutions suprêmes, la colonie le dut beaucoup, n'en doutons pas, à ces humbles maisons, foyers, écoles de vaillance où le labeur quotidien au-dessus des forces fut toujours accueilli, sans une plainte, sans une lassitude, par des âmes sereines, magnifiquement tenues.

* * *

Il faut l'ajouter : si Marguerite et ses filles font voir cette belle santé morale, c'est qu'elles respirent en plein surnaturel. Nous allons voir que leur esprit de foi se manifeste par des gestes et des mots qui sont tout pleins de saveur.

Nous vivons alors en pays de hiérarchie féodale. Marguerite Bourgeoys a vite fait de choisir sa suzeraine. La Congrégation sera proprement le « fief de la Sainte Vierge ». Et pour bien marquer cette suzeraineté, les vassales déci-

dent que tous leurs biens, maisons, portes, linge, mobilier, porteront le chiffre de Notre-Dame. Sous un protectorat de si haut lignage, les affaires de la communauté, il faut s'y attendre, seront conduites d'après des vues quelque peu exceptionnelles. Par exemple, que parle-t-on à Marguerite d'un cloître qui protège les Sœurs? Elle demande si elles peuvent souhaiter une plus grande protectrice que l'auguste gardienne à qui le Père Éternel a confié la très sainte Humanité de son verbe? Parfois c'est à déconcerter toute prudence humaine. Marguerite Bourgeoys est de celles qui bâtissent les œuvres religieuses avec plus de foi que de calculs. Et nous voici en pleine hagiographie. Sur les mille francs offerts comme dot à Marie Raisin, l'une des premières compagnes de Marguerite, la fondatrice ne veut accepter qu'un peu moins du tiers de la somme. Un membre de la Compagnie de Montréal lui propose-t-il d'assurer l'avenir matériel de sa communauté, elle refuse net. Pour rien au monde, elle n'ose entamer le patrimoine de pauvreté qu'elle entend léguer à ses Sœurs. Et la merveille, qui n'étonnera personne, c'est qu'en dépit de cette économie si étrange, l'œuvre vit et grandit. Après l'incendie de 1683, Marguerite commence à reconstruire avec quarante sols bien comptés : ce qui ne l'empêche point d'édifier, en peu de temps, une maison qui est « grande et spacieuse et des mieux bâties de la ville », écrit Sœur Morin. Et voilà comment nos aïeux et nos aïeules qui avaient à bâtir un pays de leur indigence, contemplaient ce miracle permanent d'une œuvre sans ressources qui grandissait sous le souffle d'en haut.

Voulez-vous savoir maintenant à quelle doctrine, à quelle philosophie spirituelle, les maîtresses d'école alimentaient l'intrépide flamme de leur zèle? Marguerite va nous le dire, dans une formule touchante qui a jailli de sa

foi. Quand elle envoie ses filles aux missions de la campagne, elle leur donne cette feuille de route où elle a ramassé la mystique de la congrégation : « Pensez, mes chères Sœurs, pensez que dans votre mission, vous allez ramasser les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent ». Ainsi se trouvait transfigurée, dans la lumière divine, la vocation d'institutrice. « On nous demande, écrivait encore Marguerite, pourquoi nous faisons des missions qui nous mettent en hasard de beaucoup souffrir, et même d'être prises, tuées, brûlées par les sauvages ». Et elle-même fait cette réponse d'allure évangélique : « Nous répondons que les apôtres sont allés dans tous les quartiers du monde, pour prêcher Jésus-Christ, et qu'à leur exemple, nous sommes pressées d'aller le faire connaître dans tous les lieux de ce pays où nous serons envoyées. »

Souvenons-nous-en : en cet esprit et par ces femmes furent élevées les premières générations de la Nouvelle-France. Cette doctrine et cette charité étaient sorties du cœur et de la tête de la jeune fille champenoise venue ici en 1653. Quand elle eut peiné dans ce pays, un long demi-siècle, qu'elle eut atteint ses quatre-vingts ans, que la vieille religieuse eut rédigé pour ses filles son testament spirituel, qu'elle eut fait à Dieu cette prière ultime : « Je demande que toutes soient du nombre des élus », Marguerite s'arrêta pour mourir. Une telle vie, menée entièrement sur ce rythme, ne pouvait s'achever que dans un acte de suprême beauté. Une jeune religieuse agonisait; maîtresse de novices accomplie, de grandes espérances s'étaient posées sur elle. Marguerite apprend l'émoi de la communauté. Dans un dernier élan elle se ranime; elle lève vers Dieu ses vieilles mains impuissantes, et elle s'offre à mourir en faveur de sa fille encore jeune. L'agonisante revient à la vie et la Mère Bourgeoys, la vieille religieuse de

quatre-vingts ans chargée de travaux et de choses sublimes, s'éteint dans ce parfum d'holocauste.

* * *

Voilà la vie que l'autre jour l'on a célébrée. Qui dira la bienfaisance de telles fêtes du souvenir ! Elles nous permettent de reprendre, de temps à autre, l'inventaire de nos richesses tant méconnues. Parfois quand on a contemplé la grande ville actuelle, le soir, sous le scintillement de ses feux et de ses opulences, qu'on s'est pris à écouter mugir le monstre haletant, cette angoisse est venue, peut-être, que, sous le poids brutal de cette masse, sous le flot montant de ces barbaries, le vieux Ville-Marie était à jamais submergé et notre passé et nos destinées avec lui. Mais, en ces jours derniers, nos yeux et nos souvenirs ont pu se reporter vers quelques points de la vieille cité. Des passants ont défilé, plus émus, le long de l'enceinte du Séminaire de la montagne, où se dressent rayonnantes de lumière et de souvenirs héroïques, les deux tours de pierre où vécut et enseigna la mère Bourgeoys. Des pèlerins sont allés vers l'oratoire de la Maison-Mère de la rue Sherbrooke, si modeste, et si imposant par le sarcophage de la sainte et par l'émotion que l'on y prend. Ils sont allés aussi vers la petite niche secrète, dans la grande salle de la communauté, où le cœur de Marguerite, conservé dans une urne, n'a pas cessé, depuis trois cents ans, d'imprimer à des milliers de cœurs de femmes, le rythme des grands dévouements. Alors les pèlerins ont compté tout ce qui est vivant de ce que les étrangers croient mort ; ils ont refait le dénombrement de ces sources chantantes où pourraient se renouveler les énergies d'une race moins oublieuse ; ils

ont vu que là-haut, Marguerite continue pour la Nouvelle-France une prière éternelle, et tous ont cru, invinciblement, à la durée d'un peuple qui garde, lui seul, de telles puissances idéales.

Lionel GROULX, ptre.

UN APPEL

L'*Action française* a communiqué aux journaux, le 12 avril, l'appel suivant :

Les débats parlementaires, les faits que signalent quotidiennement les journaux, démontrent que, par volonté consciente ou non, on tend à la proscription graduelle du français dans les services administratifs qui relèvent du pouvoir fédéral.

Cette manœuvre est plus dangereuse qu'une attaque sur le terrain législatif. Elle risque, par une série de petits faits indéfiniment multipliés, d'annuler dans la pratique nos garanties constitutionnelles. Il importe de la dénoncer avec méthode et persévérance, d'y opposer une série de protestations dignes et mesurées, mais aussi nombreuses, aussi constantes que les violations du droit.

L'*Action française* prie tous ceux qui ont à se plaindre d'une injustice de protester auprès des pouvoirs compétents, de signaler à la presse leurs griefs et leurs réclamations, afin que celle-ci puisse y faire écho ; elle les prie surtout de faire part à leurs députés de ces griefs, en les invitant à exiger des divers ministres les explications, les ordres nécessaires. La session permet de donner à ces justes réclamations un éclat, une efficacité qu'il serait impossible de leur assurer autrement. Les sociétés nationales tiendront, sans aucun doute, à appuyer énergiquement cette campagne de protestations.

L'*Action française* serait heureuse, pour constater l'étendue du mal et l'intensité de la réaction nécessaire, de recevoir copie des lettres adressées aux députés, aux corps publics, ainsi que l'exposé détaillé des griefs que suscite l'attitude des divers services fédéraux. On est prié d'adresser ces documents au secrétariat de l'*Action française* Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA FÊTE DE DOLLARD

Elle va revenir le 24 mai prochain. A Montréal elle prendra cette année un caractère particulièrement solennel. Au parc Lafontaine sera fait le dévoilement du monument Dollard. Après tant d'années qu'elle était remise, nous verrons enfin l'apothéose des héros du Long-Sault. La veille, si les circonstances le permettent, l'Action française aura renouvelé son pèlerinage à Carillon.

Mais partout, nous voulons l'espérer, dans cette province et ailleurs, où vivent des groupes de race française, l'on voudra solenniser le 24 mai. Il faut que la fête devienne universelle, qu'elle entre si bien dans nos habitudes et dans nos traditions, que le 24 mai ne s'appelle plus, dans l'Amérique française, que « la fête de Dollard ». Que nos compatriotes décident seulement de le vouloir, et le vœu sera devenu le mois prochain une grande réalité.

Toutes les conditions se réunissent pour faire de cette célébration une journée qui devienne facilement populaire, qui parle vivement à l'âme canadienne-française. Elle rappelle le fait le plus séduisant et le plus glorieux de notre passé; elle s'harmonise avec les tendances profondes de notre peuple; elle exalte les meilleures vertus de la race : la bravoure, l'endurance, l'héroïsme épanoui dans la foi.

Que nos amis donnent le mot d'ordre dans leur région. La fête pourra revêtir des formes diverses selon les lieux et les circonstances. Mais partout l'on voudra s'assembler pour prononcer quelques paroles de gratitude et de souvenir.

Cet appel, nous l'adressons aux éducateurs de notre jeunesse, aux plus petites maîtresses d'école comme à ceux qui occupent les plus hauts postes dans l'enseignement. A la

fête de Dollard nous devons faire participer, plus que les autres, nos jeunes générations.

L'on se plaint universellement que notre peuple manque de sens national, que l'égoïsme des vieilles sociétés nous envahit, que l'esprit public se meurt. A toutes ces menaces, à tous ces maux opposons les puissances de réaction que tient en réserve notre histoire. Il en coûtera peu à une petite institutrice qui ne pourra faire davantage, d'exposer à ses bambins, dans la langue qu'ils comprennent, l'exploit du Long-Sault et les hautes leçons qui s'en dégagent. Et pourtant, si elle sait remuer les jeunes âmes et leur communiquer son émotion, ce jour-là, n'aura-t-elle pas accompli au plus parfait, sa noble tâche d'éducatrice? Elle n'aura qu'à se rappeler le prix des émotions éprouvées aux premières époques de la vie et de quelles accumulations de sentiments, se fait la noblesse des caractères.

Dans les couvents et dans les collèges, la fête pourra prendre une autre ampleur et une autre solennité. Ce serait l'heure pour les enfants qui ont grandi, pour nos jeunes gens en voie de finir leurs études, ce serait l'heure de se rappeler l'engagement sacré des jeunes héros de Ville-Marie, de compiler autour d'eux les causes qui réclament encore les grands dévouements et, sans forfanterie, sans vaines phrases, dans la simple et calme décision de leur volonté, de faire à leur tour le serment à la patrie.

Que tous ceux qui organiseront de ces fêtes ou qui en seront les témoins, ne manquent pas de nous en envoyer le récit. Il faut que, le mois prochain, la « Vie de l'Action française » vienne attester que le 24 mai a reçu sa consécration et a commencé de nous appartenir.

LA LANGUE DU COMMERCE

Il était réservé aux Canadiens français d'avoir à démontrer que la langue du commerce, dans un pays, dans une province ou dans une ville, doit être la langue de la clientèle. Nos arrière-neveux seront ébahis, espérons-le, quand ils apprendront qu'il fallut, au début du vingtième siècle, déployer du courage pour obtenir de ceux qui nous vendent qu'ils nous offrissent leur marchandise dans la langue que nous comprenons. Leur étonnement s'accroîtra sans doute quand ils verront que tous leurs ancêtres n'eurent pas ce courage; il ira jusqu'à la stupéfaction quand ils constateront que, dans des villes françaises, plusieurs maisons canadiennes-françaises ont contribué à rendre le commerce anglais.

Les Canadiens français ne se servent pas du français dans les affaires, les uns disent parce qu'ils ne le veulent pas, les autres parce qu'ils ne le savent pas; il est probable qu'ils ne veulent pas surtout parce qu'ils ne savent pas.

En effet, de toutes les raisons qui déterminent un homme à parler habituellement une langue plutôt qu'une autre, la plus puissante est celle du moindre effort. Les autres raisons, intérêt, sentiment, snobisme ou vanité, cèdent vite devant le naturel. Si donc nous voulons que nos futurs commerçants ou employés de commerce correspondent, annoncent, tiennent leurs livres en français plutôt qu'en anglais, il faut avoir soin de leur enseigner d'abord et surtout le français usité dans le commerce, l'anglais en second lieu. Tant qu'on préparera les employés du commerce presque exclusivement pour des maisons anglaises, il est clair que le commerce ne se fera pas en français.

On citait récemment dans l'*Action française* ces paroles des Frères du Sacré-Cœur éditant un manuel de comptabilité : « Il faut bien l'avouer, l'enseignement de la comptabilité, donné presque exclusivement en anglais dans les écoles de notre province, a certainement nui à notre parler national en contribuant sa large part d'anglicismes : la source la plus féconde des anglicismes n'est-elle pas l'ignorance des expressions ou tournures françaises ? Puis, qui n'a entendu dire que l'anglais est la langue du commerce, que le français se prête mal aux exigences des affaires, surtout à la comptabilité ? Cette opinion aussi doit être mise au compte de l'ignorance. »¹ Il y a là, de la part d'hommes du métier, un aveu loyal que plusieurs pourraient faire. Mais il faut bien se rappeler que les éducateurs n'ont fait que céder à la poussée des parents et surtout des commerçants. On exige avant tout que les jeunes gens qui sortent des collèges commerciaux sachent bien l'anglais. Dans des villes françaises on trouve des magasins où plusieurs commis ne savent pas du tout le français, où tous même l'ignorent ; on n'en trouve pas qui accepte un commis ne sachant pas l'anglais. Des marchands canadiens-français exigent de tous leurs employés qu'ils puissent rédiger en anglais tout ce qu'ils écrivent ; ils s'inquiètent à peine de leur connaissance du français. Pourquoi ne pas agir comme dans les maisons anglaises ? Là, on exige que tout le monde sache bien la langue de l'établissement. En outre, pour servir la clientèle française, on a parfois quelques commis sachant aussi le français. Pourquoi, dans les maisons françaises, exiger de tous les commis qu'ils sachent très bien l'anglais, au lieu de destiner seulement quelques employés à la clientèle anglaise — si on en a ?

¹ L'*Action française*, février 1920, p. 81.

La mentalité du public et des hommes d'affaires canadiens-français nous a dotés d'une langue commerciale qui est du charabia. Ceux qui voudraient s'en assurer pourront consulter à ce sujet les professeurs de l'École des Hautes Études commerciales, ou exiger de certains marchands canadiens une correspondance et des comptes rédigés en français.

Si l'on veut savoir le français commercial, il faut l'apprendre. Tous ne partagent pas, sans doute, l'avis de ce brave homme qui demandait qu'on n'enseignât à son fils que l'anglais. « Pour le français, disait-il, il le sait depuis qu'il est au monde ». C'est faux. S'il est une langue qu'il faut étudier soigneusement pour la connaître, c'est la langue française, langue précise, exigeante et difficile, que les esprits paresseux délaissent volontiers pour mâchonner un anglais dont on se contente facilement en Amérique. Les formes propres au commerce, comme le vocabulaire technique de toute autre profession, imposent une étude particulière aux jeunes gens qui s'y destinent.

Ce qu'il y a d'humiliant pour un jeune homme qui a fait des études commerciales, ce n'est pas de connaître imparfaitement une langue étrangère; ce n'est pas non plus d'avoir encore quelque chose à apprendre dans les matières strictement commerciales, puisqu'on ne peut avoir à seize ans la science d'un homme de trente ans; mais c'est de ne pas pouvoir faire le commerce dans sa langue maternelle. Je conçois qu'un jeune Canadien français ne sache pas écrire une lettre en pur anglais, que, mettant en anglais une facture, une affiche, une réclame, il laisse sentir le travail de la traduction; mais je ne conçois pas que, Français instruit par des Français pour servir une clientèle française, il laisse deviner la traduction chaque fois qu'il écrit en français. Je comprends encore moins qu'on lui laisse ignorer les

termes de la comptabilité française et que les expressions dont il se sert en parlant mathématiques ou sciences naturelles ne soient pas celles de sa langue maternelle. Or, tous savent que nos employés de commerce, familiarisés avec les formules anglaises, restent constamment esclaves des tournures et des mots d'une langue étrangère.

C'est pour cela que la réclame française, par exemple, est souvent si pitoyable dans notre pays. Chez les autres nations, la réclame trahit le caractère et les préoccupations du peuple. Un Français n'annonce pas comme un Anglais, ni un Anglais comme un Américain. Chez nous, où les Canadiens français ont des façons de penser, de sentir, de plaisanter, si caractéristiques, la réclame n'a rien su leur emprunter. On traduit à notre usage les hyperboles et les trouvailles des Américains; on nous dépeint les mêmes bonshommes, on nous expose les mêmes Anglaises; on nous sert, en traduction, tous les lieux communs d'une langue fort peu primesautière; presque rien ne semble sortir de notre tempérament et de nos habitudes propres. Aussi faut-il voir quel français cela nous fait ! Pas d'originalité, pas de sel, pas d'âme.

On pourrait prédire un succès éclatant à toute maison canadienne-française qui saura faire chez nous une réclame bien canadienne-française — non pas dans la langue de Ladébauche, — mais en français pétillant, avec la finesse, la bonne humeur, le bon sens et le calme réalisme de nos compatriotes.

Voilà un domaine de la littérature commerciale qu'on ne devrait pas négliger dans nos collèges. Il est d'autres exercices qui sont particulièrement nécessaires dans notre pays. En premier lieu, il faut développer le vocabulaire français de nos jeunes gens. Parce que le commerce se fait en anglais dans notre province, nous ne savons pas le

nom français d'une foule d'objets usuels. Que les futurs drapiers ou épiciers apprennent à nommer les marchandises qu'ils auront à vendre. Cette proposition paraîtrait amusante dans d'autres pays; elle est, chez nous, très opportune et d'une importance primordiale pour l'avenir de notre langue. C'est pour faciliter ce travail que M. l'abbé Blanchard a publié ses ouvrages si utiles, que la *Société du Parler français*, la *Ligue des Droits du français*, la *Société Saint-Jean-Baptiste*, ont répandu des listes de mots à corriger; c'est dans le même but que Pierre Homier entreprit le travail fastidieux de faire publier des annonces et des étiquettes françaises. Se fondant sur les principes les plus élémentaires de la pédagogie, Pierre Homier voulut mettre sous les yeux de notre population des expressions françaises, à la place ou à côté des anglaises. C'était employer, pour la conservation et l'épuration de notre langue, la méthode du tableau noir et des cartes murales. Dans nos rues, dans les tramways, partout, jusque dans nos maisons, à la cuisine et sur la table, nous sommes obsédés par une réclame intempérante, dont les mots anglais violentent notre attention et s'emparent de notre mémoire. Comment se garder des anglicismes dans un tel milieu, comment conserver sa langue pure? Pierre Homier voulut contre-balancer l'action des affiches anglaises par celle de la réclame française. Celle-ci nous apprendra et nous rappellera les mots français que des mots étrangers chassent de notre mémoire. Et ainsi chaque marchand qui annonce en français contribue à ce que nous sachions plus de français. La tâche assumée devait être une œuvre de patience, faite de minuties, semée de difficultés, mais éminemment rationnelle et patriotique. Elle fut conduite avec une indomptable énergie, et les plus difficiles reconnaîtront qu'elle a déjà produit des résultats fort appréciables.

Mais pour que cet enseignement par la réclame soit vraiment positif, il faut qu'il soit donné en pur français. Mieux vaut rien qu'afficher des anglicismes. Il faut donc que, dans les collèges commerciaux, on exerce de plus en plus les élèves à la traduction française correcte et élégante. Qu'on fasse saisir à l'élève la méthode et la difficulté de traduire en bon français, en français alerte et vif, le jargon du commerce américain. C'est là, qu'on se le rappelle, un exercice de français, non un exercice d'anglais. Sans doute, on ne peut exiger d'un gradué d'école commerciale la compétence d'un traducteur autorisé; mais puisqu'on a la prétention de former des commis français pour un pays bilingue, on doit avant tout leur enseigner à mettre en vrai français la littérature particulière qu'ils auront constamment à traduire.

Voilà bien, semble-t-il, ce que les professeurs de nos collèges commerciaux, de concert avec les parents et les employeurs, auraient dû se proposer dès le début et s'efforcer d'atteindre de mieux en mieux. On fut entraîné d'un autre côté, au point que bien des employeurs, bien des parents et même des éducateurs n'acceptent pas les vues que nous exprimons. A Montréal on nous soumet, et nous nous plions, au traitement de déshérités que doivent subir nos compatriotes des provinces anglaises et des États-Unis. Il faut donc redresser bien des idées et réformer sa conduite en beaucoup de choses. Les marchands ont une grande influence sur la direction de l'enseignement commercial, selon qu'ils exigent telles ou telles connaissances chez leurs employés. Déjà quelques-uns manifestent où va leur inclination : c'est pour encourager l'étude du français que d'importantes maisons de commerce distribuent chaque année des centaines de médailles d'honneur dans nos écoles. L'importance respective qu'on attachera à la

connaissance de l'anglais et du français chez le jeune homme qui offre ses services agira toujours beaucoup sur l'esprit des éducateurs et des parents.

Au reste, l'avenir n'est pas désespéré. La réaction est commencée et s'accroîtra sous la poussée d'une institution dont l'influence grandit de jour en jour. L'École des Hautes Études commerciales a tout de suite assigné au français la place qu'il doit avoir dans le commerce des nôtres. Il y a quelques années, entre plusieurs articles publiés dans le *Semeur* en faveur des études commerciales supérieures, un correspondant disait de cette école : « Voilà une maison qui peut faire énormément pour que les « affaires » cessent d'être exclusivement anglaises, chez nous. Il y a là des professeurs français et belges qui peuvent nous donner une langue commerciale française, et les Canadiens n'en profitent pas... Dix années de luttes pour obtenir pareille maison d'éducation n'eussent pas été de trop, vu l'avantage que peut en retirer le français. Nous l'avons sans nous déranger, profitons-en. »¹ Cette prévision se réalise. Parmi les avantages considérables que l'École des Hautes Études commerciales procure aux Canadiens français, celui-là n'est probablement pas le moindre, de rendre au français commercial dans notre pays sa place, son assurance, sa correction. Elle a forcé des esprits à constater la nécessité de bien savoir sa langue maternelle quand on sort des collèges commerciaux, elle a mis à nu l'insuffisance de l'enseignement français dans beaucoup de ces collèges. Les directeurs de ces institutions ont pu pressentir qu'il se fait un mouvement d'opinion et que des besoins nouveaux se font jour; bientôt peut-être ils seront invités, sinon poussés avec aigreur, à insister davantage sur le français par ceux-là même qui jusqu'ici les ont amenés à accorder une impor-

¹ Le *Semeur*, mai 1917, p. 270.

tance excessive à l'enseignement de l'anglais. Car on ne dira plus que le commerce est anglais dans notre pays, quand les plus distingués représentants des sciences économiques au Canada se serviront, même en affaires, de leur langue maternelle, qu'ils parleront avec une élégance digne de la société française la plus cultivée.

AdélarD DUGRÉ, S. J.

Nos publications

Nous avons enfin trouvé du papier — à un prix fort élevé, il est vrai — et nous reprenons la série de nos publications.

Nous avons actuellement sur le métier et nous publierons au cours du mois de mai l'*Au service de la tradition française*, de M. Édouard Montpetit, *Lendemain de Conquête*, de M. l'abbé Groulx, *la Vieille Maison*, de Mlle Blanche Lamontagne, *la Culture française*, d'Henri d'Arles. D'autres brochures, notamment *la Tragédie acadienne*, d'Henri d'Arles, sont en préparation. Il est fort probable qu'à l'occasion de la fête de Dollard, l'*Action française* rééditera le récit de la mort du héros et de ses compagnons, d'après Faillon. Nous rappelons que la fête redonne une actualité nouvelle à la brochure de M. l'abbé Groulx : *Si Dollard revenait...*

Nous préparons en même temps notre *Almanach* de 1921. A raison de la hausse du prix du papier et de la main-d'œuvre, celui-ci devra, cette année, se vendre 25 sous l'exemplaire, avec les réductions proportionnées au chiffre des commandes. Les propagandistes sont priés de se mettre tout de suite en relations avec notre secrétariat et de préparer au plus tôt leurs commandes. Le chiffre du tirage sera limité.

Concours d'art dramatique

Sujet proposé : *l'Anglomanie*.—\$350.00 offerts en prix.—Membres du jury : M. l'abbé O. MAURALT, MM. Edouard MONTPETIT, Fernand RINFRET, Léon LORRAIN.

L'*Action française* désire ajouter un moyen d'action à ses campagnes contre l'anglicisation. Elle ouvre donc un concours d'art dramatique. Et elle propose aux aspirants du théâtre ce sujet de comédie : *l'Anglomanie*.

L'on voudra entendre par anglomanie, non seulement la tendance déplorable qui consiste à renier sa langue au profit de celle du conquérant, mais un état d'âme qui se manifeste, d'une façon générale, par le mépris de sa race et l'admiration exclusive des choses anglaises. L'anglomane qu'il paraît urgent d'atteindre par le ridicule et la satire, c'est proprement le Canadien français follement entiché de la supériorité anglo-saxonne et qui, par vanité ou par calcul, pousse systématiquement les siens vers l'abdication nationale et la fusion des races.

Voici les conditions du concours :

- 1° La comédie devra compter trois actes, au moins.
- 2° Les concurrents devront envoyer, sous pli recommandé, une copie dactylographiée de leur essai, au secrétariat de *l'Action française*, *La Sauvegarde*, Montréal, et ce, pas plus tard que le 1er juin 1921, terme du concours.

3° Chaque essai sera signé d'un pseudonyme, mais accompagné d'un pli cacheté où vis-à-vis le pseudonyme aura été écrit le nom de l'auteur.

4° Le résultat du concours sera proclamé le 10 septembre 1921. Le jury sera composé de M. l'abbé Olivier Maurault, de MM. Édouard Montpetit, Fernand Rinfret, Léon Lorrain.

5° *L'Action française* offre trois prix aux concurrents : un premier prix de \$200.00, un deuxième de \$100.00 et un troisième de \$50.00. Toutefois il est bien entendu que chacun de ces prix ne sera accordé que si, de l'avis du jury, les essais des concurrents atteignent une valeur satisfaisante.

6° Si le premier prix est jugé digne de la scène par le jury, *l'Action française* s'engage à monter une première représentation. Elle se réserve le droit de faire représenter la pièce durant les trois mois qui suivront la première représentation et s'engage à remettre à l'auteur cinquante pour cent de tous les bénéfices nets.

7° *L'Action française* éditera la pièce couronnée aux conditions qu'elle fait habituellement aux auteurs. Le lauréat gardera ses droits d'auteur.

N. B. — Les concurrents sont priés de s'insérer le plus tôt possible au secrétariat de *l'Action française*.

L'ACTION FRANÇAISE.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Concours de dactylographie Les Frères des Écoles chrétiennes ont inauguré en décembre dernier, des concours périodiques de dactylographie bilingue. Le premier essai, couronné d'un réel succès, a assuré la permanence de l'entreprise. Ces concours auront lieu maintenant trois fois par année. C'est une initiative dont il faut se réjouir. Un trop grand nombre de Canadiens français, à l'emploi d'importantes maisons de commerce, ne font qu'en anglais leur correspondance, même si ces maisons sont de leur nationalité. Habiles en effet, en dactylographie anglaise, ils sont presque nuls en dactylographie française. Ces concours vont les encourager à acquérir la compétence qui leur fait défaut.

La source du mal Pour bienfaisante que soit cette initiative, elle n'atteint pas cependant le mal dans sa source. Le vrai remède,—qu'on nous permette d'y revenir,—c'est celui qui s'appliquera à l'école même. L'enquête que nous avons conduite il y a quelque temps, et dont nous avons donné alors le résultat à nos lecteurs, a démontré clairement que la plupart des académies commerciales n'enseignaient qu'en anglais les matières les plus immédiatement utilisables. Or là est le grand mal. Quelques-uns de nos éducateurs commencent heureusement à le comprendre. Nous savons que l'article du P. Dugré, paru en août, en a remué plusieurs. Un mémoire que recevront bientôt les directeurs de ces établissements achèvera, je crois, de les convaincre.

Cette réforme de notre enseignement commercial a attiré l'attention de la *Ligue des Droits du français* dès ses débuts. Nous pourrions constituer un important dossier des différentes initiatives et des interventions multiples auxquelles elle a donné lieu. Mais nous préférons montrer leurs résultats. Et nous les montrerons, n'en déplaise à nos détracteurs. Qu'ils se produisent lentement, ceux-là seuls s'en étonneront qui ignorent combien le mal était profond et qu'une plaie de ce genre ne se guérit pas en un jour. La publication récente de différents manuels (de dactylographie, de comptabilité, etc.,) français ou bilingues a fait disparaître un des principaux obstacles à la réforme désirée. Elle ne peut maintenant que s'accroître.

Rôle des élites

Restent, il est vrai, les générations actuelles. Et celles-ci peuvent masquer, pour un temps assez long, le redressement de celles qui montent. Que faire avec elles ? Comment les ramener dans la voie droite ? *L'Action française* n'atteint qu'un petit nombre dans la masse, mais ce petit nombre ne pourrait-il pas agir sur les autres ? N'est-ce pas une des grandes lois de l'histoire que les transformations profondes sont opérées par les élites ?

Si chacun de nos lecteurs non seulement donnait à la langue française la place qui lui revient dans le commerce et l'industrie, mais encore invitait ses fournisseurs à faire de même, d'excellents résultats ne seraient-ils pas rapidement obtenus ? Pharmaciens, épiciers, quincailliers — pour ne nommer que ceux-là — se laissent trop facilement imposer des pancartes anglaises. Les montres et les devantures de la plupart de nos magasins l'attestent. Pourquoi ne pas exiger énergiquement que ces pancartes soient rédigées en français ? Un seul homme l'obtiendra peut-être difficilement. Mais dix, vingt, cinquante, cent ? Mais toute une association ? A quoi servent les groupements de pharmaciens, d'épiciers, etc ? A protéger leurs intérêts professionnels ? N'est-ce pas y porter atteinte que d'annoncer dans une langue qui n'est pas celle de la clientèle ? *La Ligue des Droits du Français*, la *Société Saint-Jean-Baptiste*, d'autres sociétés encore peuvent bien intervenir. Elles l'ont déjà fait plus d'une fois. Leur intervention cependant aura moins de poids, moins de portée, que celle du marchand, bon client, qui dit à son gros fournisseur : « Cette annonce ne vaut rien pour moi, elle peut même me faire du tort ! Donnez m'en une en français ». Nous espérons que tous nos lecteurs adopteront cette attitude.

Nos députés fédéraux

La langue française compte plusieurs amis dévoués au parlement d'Ottawa. Nous attendons de leur patriotisme quelque chose du même genre. Leurs fournisseurs à eux, ce sont les différents ministères. Qu'ils ne les laissent donc point mépriser aussi insolemment la langue française ! Ne peuvent-ils pas exiger, par exemple, que la Bibliothèque du Parlement ait du papier à lettres et un sceau avec une inscription française ? Ne peuvent-ils exiger que sur les enveloppes dont ils se servent, où ils mettent leurs initiales en signe d'affranchissement, qui contiennent souvent à l'adresse de leurs électeurs le récit de leurs prouesses en

faveur de nos droits, ne peuvent-ils exiger qu'on n'affiche pas sur ces enveloppes un immense FREE ?

Ah ! je connais le vieux refrain avec lequel on va encore me répondre : Détails, détails insignifiants que tout cela, et qui nous distraient des luttes essentielles... Je le connais et ne m'en émeus pas plus aujourd'hui qu'hier. Dans toutes les luttes les détails sont importants. Celle qui se livre autour de nos droits n'échappe pas à cette loi. L'importance même que nos adversaires accordent à ces « minuties » suffirait à nous le prouver.

Devoir de l'heure

Nous y attacher nous-mêmes plus que jamais doit donc être un des mots d'ordre actuels de tout vrai Canadien français. Ce sera assurément celui de notre œuvre. Nous n'excluons pas par là les autres moyens de résistance, les autres manœuvres nécessaires. Mais, groupe de plus en plus ferme, maître d'une doctrine, d'une autorité, d'une vie qui circule maintenant dans tout le corps de la race et l'affermi, l'*Action française* doit porter ses efforts sur tous les points où la survivance de notre nationalité se trouve menacée. Et c'est pourquoi, à côté d'initiatives et d'articles consacrés aux grandes questions, elle fait une large part aux détails, aux mille et mille choses de la vie courante. Ainsi a-t-elle compris son rôle dès ses origines, ainsi continuera-t-elle à le remplir.

Pierre HOMIER.

6 avril 1920

CANADA ET QUÉBEC

Au cours de 1880 il s'éleva dans les journaux, tant français qu'anglais de la province de Québec, une assez piquante dispute au sujet de l'origine et de l'étymologie de ces deux noms. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois.

En relisant ces articles, écrits avec la meilleure conviction, je ne trouve pas cependant que la question soit réglée sans appel.

Comme ces deux vocables sont nés ici avec notre race, il importe à notre histoire de ne pas se reposer sur des interprétations décevantes, tant qu'un doute fondé aura chance d'une plus claire solution.

C'est pourquoi j'ai cru faire œuvre de patriotisme en apportant mon humble contribution aux recherches qui ont été faites par de plus

avants que moi, sans doute, mais dans lesquelles, à mon avis, on a laissé ans l'ombre un point de vue qu'il importait de ne pas omettre; je veux dire la psychologie assez spéciale de ces nations sauvages, lesquelles voient, pensent et jugent d'une manière que nous nous imaginons peut-être semblable à la nôtre, mais qui est loin de l'être.

Le sauvage, placé en face d'un objet nouveau pour lui, le saisit d'un coup d'œil; il le voit, il ne le discute pas : et, comme sa langue a des ressources infinies d'expression, que cette langue est tout entière dans son âme, l'éclair jaillit au contact de l'objet et photographie cet objet dans le vocable : c'est un instantané.

Tel le premier homme voyant défilér sous ses yeux les différents animaux de la création trouve et donne à chacun d'eux le nom véritable qui les distingue et, ajoute la Bible : *ipsum est nomen ejus*. (Gen. Ch. II, v. 18).

Le sauvage semble avoir hérité de ce privilège de notre premier père.

Observons tout de suite, pour n'en plus parler, que l'ingénieuse interprétation « ACA NADA — rien ici » extorquée à la langue espagnole, doit être pour jamais remise au musée des vieilles lunes, en compagnie de l'exclamation : « QUEL BEC ! » naïvement prêtée aux marins français de Jacques Cartier. C'est dans la langue sauvage, et là uniquement qu'il faut aller chercher l'étymologie des noms qui nous occupent.

« CANADA, » d'après Charlevoix, Garneau, Ferland et autres historiens de marque, qui tous prétendent l'avoir puisé dans les mémoires de Jacques Cartier, viendrait du mot iroquois « Kanata » qui, encore aujourd'hui, veut dire « *amas de cabanes* ».

Dionne, s'appuyant sur les auteurs plus haut cités et sur le savant abbé Cuoq, soutient dur comme fer que c'est cela et pas autre chose. J'avoue qu'il y a dans ses arguments de quoi éblouir au premier abord.

Dans la *Patrie* et l'*Événement* de 1880 nous arrive un quidam *Historicus* qui, lui, déclare ex-cathedra que Dionne, Ferland, Cuoq n'y ont vu que du bleu. Lui, *Historicug*, a appris du Père Arnaud que *Canada* et *Québec* sont deux mots montagnais, et voici, en substance, comment il le prouve : (?)

Quand Jacques Cartier aborda à Québec, les sauvages de l'endroit, très polis sûrement, s'apercevant que les marins français manifestaient quelque appréhension, leur crièrent : . . . « Nobles étrangers », ne redoutez rien, débarquez. Mais, comme il sied à toute race supérieure, ces

sauvages n'étaient pas du tout bilingues, et durent s'exprimer dans leur propre idiome, au risque d'être mal compris; pour ces sortes de races c'est une tradition qui a tout l'air de durer encore. Ils dirent donc en pur montagnais : « Kanatan » — (étrangers) *Kapak* — (débarquez).

Et voilà du même coup le Canada et Québec, sans plus de cérémonies, baptisés.

Jusqu'ici rien de bien renversant pour la thèse de M. Dionne.

Mais voici d'autres exégètes. Seront-ils plus heureux?

Il s'agit de Québec seul, pour le moment.

Ferland s'appuie sur deux autorités fort respectables : Mgr Lafèche et l'abbé Bellanger, missionnaire des Micmacs; je pense que le Père Lacombe verse aussi dans cette interprétation. Selon eux, *Québec*, chez les Cris, signifie: *c'est bouché*. Il vient de *Kepek*, participe de *Kipao*. D'après M. Bellanger, « Kebec », en micmac, veut dire *rétrécissement* des eaux formé par deux langues de terre ou pointes de terre qui se croisent. Dans le fond, ces deux interprétations reviennent au même concept.

Bouché ou *rétréci*, voilà ce qui découle de ces deux opinions.

Maintenant, qu'on me permette de présenter la mienne.

Véritablement, en cri comme en algonquin, l'un et l'autre sont pratiquement la même langue, « Kipao » éveille l'idée de *boucher*, d'*intercepter*. « Kebec » en micmac aussi bien qu'en algonquin, paraît contenir la racine OB ou OBA qui désigne un détroit. On peut donc s'en donner à cœur joie autour de l'ingénieuse interprétation. Québec, présentant ce double aspect, il n'y aurait pas d'absurdité à prétendre que les sauvages, grands observateurs, auraient, d'après cette double particularité, surtout la dernière, (car la première ne leur disait pas grand chose) donné le nom de Québec au site laurentien; mais cette probabilité disparaît si l'on pousse la critique un peu plus avant.

Nous rappelant ce que j'ai dit plus haut de la mentalité excessivement simpliste du sauvage et du don d'observation extraordinaire dont il est doué, demandons-nous tout d'abord quelle est la caractéristique dominante de l'objet et soyez assuré que c'est celle-là, et pas une autre, que le sauvage a voulu décrire, et, s'il l'a fait, c'est de main de maître, selon son habitude.

Maintenant, nous les Blancs, ou les *Canots de bois*, comme ils nous appellent (notez en passant que la structure de nos canots ne leur avait

pas échappé) nous, qui sommes si perspicaces, qu'est-ce qui nous frappe quand, remontant le fleuve pour la première... et les autres fois, nous apercevons Québec? Est-ce le *bouché* ou le *rétréci* ou le majestueux « Cap Diamant »?

Eh bien ! c'est le PROMONTOIRE qui a aussi frappé le sauvage. Le cap était là qui lui *bouchait* les yeux; il l'a vu et l'a photographié dans son langage : K'ABIK — *le roc*.

Ne cherchons plus midi à quatorze heures.

Le pays algonquin en abonde de ces *bics* ou de ces *bees*. Commençons par la montagne du BIC dans le bas Saint-Laurent... jusqu'aux confins de l'Ontario, du Minnesota, du Michigan, de l'Illinois. Lisez : *Mattawâbika* (le roc entre deux embouchures) *âbikoba* (le roc dans le détroit) *obâbika* (le détroit dans le roc) *Kickâbikadjwan* (le courant qui tombe du rocher) (une chute), etc., etc.

Quant au KA (K') qui précède le *bec*, et que nous retrouverons plus loin dans le mot *Kanada*, il est très important de savoir que cette particule avant un nom ou un participe, a la valeur des déterminatifs français *qui*, *que*, *ce qui*, *ce que* et dans certains cas le sens de *où* (*ubi*). Ceci est absolument propre aux dialectes algiques, v. g. *Ka-akamiông* — (où il y a du sable au fond de l'eau) dont les blancs ont fait l'*objectionable* « *Kaka-meo* », nom donné, ou prêté, à une station de chemin de fer dans la région de l'Abitibi.

Je dois également aux oreilles délicates de les rassurer sur la prononciation de la syllabe BIC dans la bouche d'un sauvage. Je vous assure que bien du monde, même les Anglais, s'y trompent.

Vous pouvez aussi bien croire que c'est le son *back*, *beck* ou *bick*, ou quelque chose entre les trois. Mais une chose hors de doute, c'est que le sauvage avait le *rocher* dans la tête, tout comme Champlain l'avait lui-même quand ce dernier fonda QUÉBEC.

Québec est donc LE PROMONTOIRE.

C.-A.-M. PARADIS, ptre, m. e.

N. B.—Dans un prochain article, je traiterai du mot « Canada »

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

SOYONS MIEUX CE QUE NOUS SOMMES

M. Aimé Dion, avocat au Barreau de Québec, donnait récemment une causerie dont nos lecteurs nous sauront gré de leur offrir quelques extraits. Le sujet est d'une vive actualité et particulièrement pour les lecteurs de l'*Action française*.

« A une causerie précédente, on nous a posé la question : Devons-nous diminuer l'intensité de notre formation ? Et l'on a élargi encore le problème : Devons-nous nous écarter du chemin séculaire de la culture et de la mentalité latine et nous rapprocher de la culture saxonne ? On nous a dit : la culture générale française fait les hommes au point de vue moral, mais ne leur donne pas les moyens de se servir de leur puissance pour ce qui est en somme la fin première de tout individu : vivre ; vivre, c'est-à-dire gagner sa vie, travailler, produire de l'argent . . . On nous a parlé du poignement douloureux de notre jeune génération condamnée à une infériorité absolue en présence du génie commercial anglo-saxon . . . On s'est demandé ce que nous a donné l'idéal dont nous nous sommes enthousiasmés dans le passé et on a répondu : Ni la fortune, ni le respect, ni la paix, ni l'harmonie, ni la conciliation . . . On nous a dit que nous ne saurions plus nous dire satisfaits d'être en Amérique l'Ilot français . . . On nous a proposé l'exemple des États-Unis : s'enrichir d'abord, assurer la puissance matérielle, but de leur vie . . . Puis, on nous a louagé l'aristocratie de l'argent et on nous a déclaré qu'on n'en craignait pas les effets démoralisateurs . . . Et on a semblé croire que nous étions en ruine et que nous devons rebâtir comme les nations d'Europe . . .

« Messieurs, devons-nous nous matérialiser ? Devons-nous travailler à devenir des surhommes ? Ou bien, devons-nous viser à être l'homme simple et vrai et par là même harmonieux et complet, réalisant le plus le chef-d'œuvre de la création, ce Latin qui trouve sa plus forte expression dans le Français ? . . .

« Le peuple français s'est montré le premier du monde dans l'intelligence et la direction de la dernière guerre ; il a été le premier dans

l'endurance, il a été le premier dans la résistance. Après 1870, il a montré une vigueur économique qui a désarçonné l'Allemagne elle-même...

« Voici le témoignage que lui rendait le cardinal Mercier, l'autre jour : « Parmi tous les peuples du globe, le plus attachant, le plus beau, le plus grand par le rayonnement de sa pensée, par la précision et le charme de sa langue, par la bravoure souriante de ses soldats, par son caractère chevaleresque et l'élan de son apostolat, par la fécondité de son héroïsme chrétien, c'est, n'en doutez pas, le peuple français ».

... « Gardons nos idéaux, Messieurs, restons fidèles à notre civilisation ancestrale. Ne versons pas vers le matérialisme qui abrutit, courbé vers la matière, et ne permet pas de lever la tête. Ne soyons pas des surhommes empesés et séchés par l'égoïsme et le mépris des autres hommes; soyons des hommes avec une âme, un cœur, une volonté, soyons des humains respirant, vivant, chantant, aimant ». « La valeur de l'homme, a dit Castelnau, se mesure surtout à l'élévation de son intelligence, à l'énergie de son caractère et à la bonté de son cœur. Ne vous laissez pas séduire par les méthodes d'éducation étrangère. Nos alliés de l'Ancien et du Nouveau-Monde ont dû puiser largement, très largement, on ne saurait trop le répéter, dans la source puissante et abondante de l'intelligence française. Moi je vous dis : Ayez confiance dans l'éducation française; elle a produit, sans doute, des soldats admirables; mais elle a produit aussi des cadres incomparables, elle a produit la première armée du monde ». Ne méprisons donc pas notre bien. Sachons ce que nous sommes. Soyons un peuple non avec des millionnaires — parce que chaque millionnaire généralement se paye de trop de quêteux, mais soyons un peuple de gentilshommes, l'une des plus belles réalisations de la vieille civilisation chrétienne. N'accumulons pas l'argent en quelques mains, mais laissons-le circuler dans toute la communauté. Soyons des individus sains, dans un pays bien organisé. Parce que le monde a la fièvre, nous ne sommes pas obligés d'être malades. Nous étions 60,000, nous sommes 4,000,000. La province de Québec, nous l'avons toute conquise et nul peuple au monde n'est plus libre chez lui que nous. Nous sommes un quart de million en Ontario, propriétaires du sol. Nous envahissons les provinces maritimes. La Nouvelle-Angleterre nous voit prospérer...

« Le danger qui commence à nous étreindre, nous de la province de Québec, c'est le millionnaire, c'est la pieuvre du trust aspirant la richesse du pays, désagréant la famille, corrodant les pouvoirs pu-

blics; c'est l'accaparement durable tuant la concurrence des petits; c'est le dépeuplement de nos campagnes vers les villes congestionnées, c'est le leurre de l'argent rapide et du luxe qui attire et brûle les éphémères et crée des déficits nationaux; c'est la diminution du nombre des petits propriétaires, source de bien-être et de prospérité générale et l'augmentation du nombre des machines humaines au service du trust sans âme et sans autre Dieu que l'argent. . .

« Nous avons une des meilleures populations qui existent dans un pays plein de richesses et de promesses. C'est un bien grand devoir de la diriger dans un développement proportionné et conforme à son caractère et de protéger ses biens en présence de ce mot qui s'appelle le progrès. Que de gens à ce nom se croient obligés d'empirer leur sort ! . . .

« Ne soyons pas différents de ce que nous sommes, mais soyons mieux ce que nous sommes. »

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

LE MIRACLE CANADIEN

Nos compatriotes en général, attribuent à M. Maurice Barrès la première origine d'une formule aujourd'hui, très en vogue : « Le miracle canadien ». D'autre part, des écrivains d'une probité exemplaire, comme MM. Henri d'Arles et Édouard Montpetit, en font publiquement hommage au Révérend Père Lamarche, o. p.

Mieux vaut régler cette divergence avant que le temps ne se charge de brouiller les sources.

Quelques dates et références suffiront d'ailleurs pour établir une mise au point dont l'opportunité ne saurait échapper à ceux qui professent encore en littérature la doctrine du mien et du tien.

C'est le dimanche 8 mars 1908, que le R. P. Lamarche terminait ainsi la première de ses conférences de carême à Saint-Jacques de Montréal :

Mes frères, une république petite par le nombre et puissante par la seule maîtrise de l'art et de la pensée; habile à couvrir sous des formes

sociales raffinées son intime faiblesse et sa corruption; marchant vers la décrépitude et la mort au son de la lyre et d'un pas mesuré; entraînant ses sujets, par le dispositif même de ses lois, aux sereines hauteurs de l'Idéalisme classique; et de là, malgré tant de sophismes, rayonnant sur les âges postérieurs une si profonde influence que les intellectuels de tous les temps rêveront d'un pèlerinage vers son Acropole chargée de toutes les gloires, vibrante de toutes les harmonies, cela, c'est « le miracle grec », comme on se plaît à le nommer.

Une nation issue de barbares surhumains, ramenée aux lois et proportions de l'équilibre par la sagesse de ses conquérants, puis, lavée dans le sang du Christ et investie d'une mission supérieure; tour à tour consciente et oublieuse de son rôle : « étonnant le monde », on le disait, ou plutôt, on le chantait dernièrement, « étonnant le monde au penchant des abîmes par des sursauts libérateurs, qui toujours, quelles que fussent ses erreurs ou ses fautes, la ramenaient pleine de vie vers ses destins providentiels », (A. de Mun), cela, c'est le miracle français.

Mais un pauvre petit peuple ignoré du vaste univers, ni secouru, ni même applaudi dans le drame de son existence; riche simplement des promesses de l'avenir et des virtualités prodigieuses de la nature et du sol; qui, manquant de soldats, tout entier se fait soldat; qui vingt fois agonise, et vingt fois se relève, et toujours dans une vue de foi, avec les armes de la foi, sous l'unique égide de Dieu, de la Vierge et des Anges, cela, c'est le miracle canadien ! Sommes-nous donc les enfants du miracle ? Nous sommes les enfants du miracle !

(Voir *La Presse*, 9 mars 1908.)

Et c'est le 12 décembre de cette même année 1908, que M. Maurice Barrès reprenait à son tour la même formule, en tête d'un célèbre article reproduit par toute la presse du pays, et qu'on peut lire in extenso dans la *Revue Canadienne*, livraison de janvier 1909. (*Chronique des revues*, par M. l'abbé Élie-J.-Auclair.)

UN LECTEUR.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Nous annonçons ailleurs les prochaines publications de l'*Action française*, ainsi que son concours d'art dramatique. Notons ici simplement, à raison du défaut d'espace, la fin de nos conférences de Montréal. M. Guy Vanier, dans une étude très fouillée, a traité de *Nos ressources méconnues*. Ce travail sera très probablement publié en brochure. Il apportera au public d'utiles et nombreuses indications sur l'importance de l'enseignement secondaire et les progrès de la législation et des œuvres sociales, particulièrement en Belgique. M. l'abbé Curotte avait bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion et a prononcé une allocution, de même que M. Ernest Guimont, avocat, qui a présenté les orateurs.

Nous avons lieu de nous féliciter du ton de notre série de conférences. Elles continuent dignement celles des années précédentes. Pour l'année prochaine, nous réservons à nos amis une intéressante surprise. — J. B.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE TRAITÉ BULGARE ET LA PROTECTION DES MINORITÉS

Voici le texte du traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Bulgarie, au bas duquel apparaît la signature du représentant du Canada, qui vise la protection des minorités.

SECTION IV

PROTECTION DES MINORITÉS

Art. 49. La Bulgarie s'engage à ce que les stipulations contenues dans la présente section soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

Art. 50. La Bulgarie s'engage à accorder à tous les habitants de la Bulgarie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants de la Bulgarie auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public ou les bonnes mœurs.

Art. 51. La Bulgarie reconnaît comme ressortissants bulgares, de plein droit et sans aucune formalité, toutes les personnes domiciliées sur le territoire bulgare à la date de la mise en vigueur du présent Traité et qui ne sont pas ressortissants d'un autre État.

Art. 52. La nationalité bulgare sera acquise de plein droit, par le seul fait de la naissance sur le territoire bulgare, à toute personne ne pouvant se prévaloir d'une autre nationalité de naissance.

Art. 53. Tous les ressortissants bulgares seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langage ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant bulgare en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage pour tout ressortissant bulgare d'une langue quelconque soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le gouvernement bulgare d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants bulgares de langue autre que le bulgare, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit devant les tribunaux.

Art. 54. Les ressortissants bulgares, appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants bulgares. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

Art. 55. En matière d'enseignement public, le gouvernement bulgare accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants bulgares de langue autre que la langue bulgare, des facilités appropriées pour assurer que dans les écoles primaires, l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants bulgares. Cette stipulation n'empêchera pas le gouvernement bulgare de rendre obligatoire l'enseignement de la langue bulgare dans lesdites écoles.

Dans les villes et districts, où réside une proportion considérable de ressortissants bulgares appartenant à des minorités ethniques, de

religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuées sur les fonds publics par le budget de l'État, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité.

Art. 56. La Bulgarie s'engage à n'apporter aucune entrave à l'exercice du droit d'option, prévu par le présent Traité ou par les Traités conclus par les Puissances alliées et associées avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Russie ou la Turquie ou entre lesdites Puissances elles-mêmes et permettant aux intéressés de recouvrer ou non la nationalité bulgare.

La Bulgarie s'engage à reconnaître les dispositions que les Principales Puissances alliées et associées jugeront opportunes relativement à l'émigration réciproque et volontaire des minorités ethniques.

Art. 57. La Bulgarie agréé que, dans la mesure où les stipulations des articles précédents de la présente section affectent des personnes appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, ces stipulations constituent des obligations d'intérêt international et seront placées sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. Les Puissances alliées et associées représentées dans le Conseil s'engagent respectivement à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles, qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société des Nations.

La Bulgarie agréé que tout membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger d'infraction à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

La Bulgarie agréé en outre qu'en cas de divergence d'opinion, sur des questions de droit ou de fait concernant ces articles, entre le gouvernement bulgare et l'une quelconque des Principales Puissances alliées et associées ou toute autre Puissance membre du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le gouvernement bulgare agréé que tout différend de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déféré à la Cour permanente de Justice internationale. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du Pacte.